

3 **EDITO**
Déshabiller Pierre

4 **SÉRIE SERIES 2019**
Le pouvoir !

6 **LA FAYETTE NOUS VOILÀ !**
Arnaud Ségnac

8 **LA FICTION FRANÇAISE EN AFRIQUE**
Dominique Baron

11 **NOS SÉRIES À L'INTERNATIONAL**
Jean-Marc Seban

12 **BIBLE, QUAND TU NOUS TIENS !**
Fabrice Fouquet

14 **LA VIE DE CHÂTEAU**
Stéphanie Sphyras

18 **CRÉATEUR.RICES ÉMERGENTS**
Servan de James

20 **SOUS LE SOLEIL LES ARMES**
Philippe Laïk

21 **JEAN-PIERRE MARCHAND**
Hommage, la série : en plein dans la mire

22 **HOMMAGE À PHILIPPE CARRÈSE**
Un jour tu réalises

24 **FESTIVAL FICTION TV LA ROCHELLE**
Entretiens

26 **SCRIPT O CLAP**
Olivier du Jaunet

28 **LE OFF À AVIGNON**
Michel Favart

Archives...

Un film de...

Extrait du livre édité par le Groupe 25 Images en 2001.

F comme final cut

C'est la touche finale. A la fin du montage, l'ultime décision qui donne un aspect définitif au film et sa pleine signification à la signature de la réalisation. A cause de cela, c'est un privilège du réalisateur. Un privilège battu en brèche, qui donne lieu à des affrontements, des palabres, et traduit finalement davantage un rapport de forces que le souci d'aboutir au meilleur résultat possible.

Au cours du tournage, toute intervention extérieure peut déséquilibrer le rythme de travail. Le risque de provoquer un dépassement du devis impose le respect. Le réalisateur, comme le chef pilote aux commandes d'un long-courrier, est maître à bord. Provisoirement incontesté.

Au montage, chacun croit pouvoir mettre son grain de sel en toute impunité. Le temps est moins cher. A la dernière projection avant l'extrême finition, l'aréopage réuni par la production comprend des représentants de la chaîne et c'est bien normal. On peut admettre que le "regard neuf" de tel ou tel peut avoir son intérêt. Au reste, il n'est pas mauvais d'avoir une distance avec les circonstances du tournage et son cortège contrasté d'obstacles surmontés et d'actes manqués.

Dans la pratique, le film est examiné avec une délicatesse qui fait songer au cheval conduit à la foire aux bestiaux et soumis au regard d'un maquignon soucieux de déprécier la marchandise avant de faire son prix. Chacun, dans l'assistance, se sent en faute s'il ne détecte pas un défaut, ne suggère pas une coupe ou un ajout. Douloureuse épreuve pour le réalisateur. Une épreuve dont toutefois il peut tirer parti. Si on le laisse faire.

Mais souvent, il y a confusion entre donner un avis et imposer une décision.

Le "final cut" appartient au réalisateur. Oui, s'il est le plus fort. Ni le souci du public, ni la raison, ni le talent n'ont rien à voir à l'affaire.

Edito

Claire de La Rochefoucauld, Arnaud Ségnac,
Fabrice Fouquet, Laurent Jaoui,
Jean-Marc Seban, Stéphanie Sphyras

Déshabiller Pierre

Nous avons un chef de l'Etat qui ne croit pas que les solutions puissent venir de l'Etat.

Nous avons un chef de l'Etat qui fait tout pour renforcer la puissance symbolique de l'Etat et qui « en même temps » fait tout pour affaiblir sa puissance économique.

Nous voyons cette stratégie libérale s'appliquer dans de nombreux secteurs industriels et commerciaux de notre pays.

Comment s'applique-t-elle à notre monde audiovisuel ?

Notre écosystème traverse une crise profonde, semblable à celle provoquée dans de très nombreux pans de la société par la révolution internationale Internet.

Le terme ubériser est devenu un nom commun. Débutant dans le monde du transport, il a gagné pratiquement toutes les autres activités économiques mondiales.

Ce bouleversement majeur a fini par toucher notre monde culturel par le biais de Netflix, d'Amazon et des autres plateformes naissantes.

Face à cette révolution, une réforme est inévitable.

Quelles sont les deux grandes décisions étatiques pour réagir et permettre à nos industries culturelles de s'adapter ?

La première, amputer de 400M d'euros le service public audiovisuel. C'est-à-dire, affaiblir le vaisseau amiral de la création télévisuelle française.

La seconde, annoncée lors du dernier festival de Cannes par le Président : créer un fond d'investissement de 225 M d'euros. C'est-à-dire, remplacer partiellement de l'argent public par de l'argent privé.

La philosophie qui guide ces deux actes forts est on ne peut plus claire.

Les attaques d'un Gérald Darmanin contre la redevance vont dans le même sens.

On ne pense plus que l'Etat soit à même de tenir son rôle d'organisateur de nos sociétés, de protecteur des faibles, de réparateur d'injustices, de fournisseur de valeurs, de pourvoyeur de travail.

On est persuadé, au plus haut sommet de l'Etat, que le privé sera plus efficace.

On ne croit plus en un Etat fort, qui permette à ses citoyens de vivre dans un monde meilleur, plus juste, plus harmonieux, un monde où les français sont heureux de payer des impôts dont ils voient l'utilité quotidiennement.

On préfère affaiblir cet Etat, dégrader les services rendus à ses citoyens, et rendre de plus en plus insupportable un impôt dont on voit de moins en moins les bienfaits.

Et notre monde audiovisuel est sous le coup de la même logique.

On renonce à faire une réforme indispensable de notre service public télévisuel, en lui donnant les moyens, en lui permettant de faire sa mue et de créer, en s'unissant aux autres services publics européens, une plateforme concurrençant victorieusement les Netflix et consorts. Une « exceptionnelle plateforme culturelle » à la hauteur de « l'exception culturelle » que nous avons si brillamment défendue.

Au contraire, on sabre dans les finances de France Télévisions, on tente d'arranger un mariage de la carpe et du lapin dans un Salto arrière des plus périlleux, on suggère une suppression de la redevance, on invite les investisseurs privés à se substituer à l'argent public...

On se couche.

Site Facebook Entretiens



L'association est ouverte aux réalisateurs

Son objet : organiser et structurer les contacts entre réalisateurs de films de fiction, documentaire, animation, transmédia, favoriser les rencontres, organiser des débats et des colloques, susciter des espaces de réflexion, accompagner la promotion et la création des œuvres de fiction à la télévision, défendre les droits matériels et moraux des réalisateurs et promouvoir leur statut d'auteur tel qu'il est défini par la loi.

Présidents

FICTION : Claire de LA ROCHEFOUCAULD
ANIMATION : Fabrice FOUQUET
NOUVELLES ÉCRITURES : Stéphanie SPHYRAS

Vice-présidents

FICTION : Renaud BERTRAND, Laurent JAOUI, Arnaud SELIGNAC
Web créations, formats courts : Servan de JAMES

Trésorier William GOTESMAN

Déléguée Générale Dominique ATTAL

Membres du conseil

Christophe ANDREI, Dominique BARON, Lyèce BOUKHITINE, Pierre-François BRODIN, Pierre-Alain CHARTIER, Guillaume CREMONESE, Fabien DAPHY, Adeline DARRAUX, Michel FAVART, Jean Teddy FILIPPE, Xavier GIACOMETTI, Jean-Pierre IGOUX, Lou JEUNET, Christelle LAMARRE, Arnaud MALHERBE, Jérôme PORTHEAULT, Christophe SMITH, Frédéric TELLIER, Philippe VENAULT, Silvio VERRIER